



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
CHATEAUROUX

TARIFS DES FORMALITÉS JUDICIAIRES (GREFFE DE CHÂTEAUROUX)

Les chèques doivent être à l'ordre du "Greffé du tribunal de commerce de Châteauroux"

Vos demandes peuvent être adressées par voie dématérialisée via le site www.tribunaldigital.fr.

Le règlement s'effectue alors en ligne.



Assignation au fond